

Arzal

Janvier 2020

Bulletin municipal

VIE COMMUNALE ♦ VIE INTERCOMMUNALE ♦ VIE PRATIQUE ♦ VIE ASSOCIATIVE



**Villes 2019
et Villages
Fleuris**
BRETAGNE

LA COMMUNE DE *Arzal*
A OBTENU LE CLASSEMENT
2 FLEURS
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

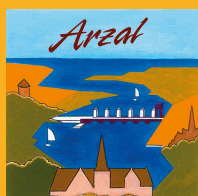
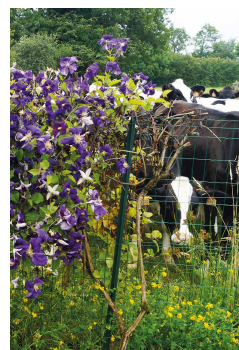
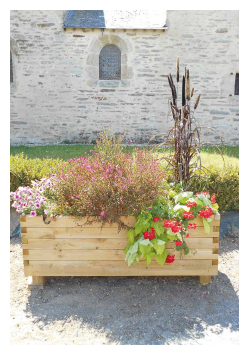
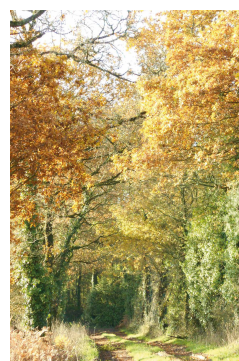
LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL RÉGIONAL
M. LOÏG CHESNAIS-GIRARD

LE PRÉSIDENT
DU JURY RÉGIONAL
M. ANDRÉ CROCO

LA PRÉSIDENTE DU
COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME
MME ANNE GALLO

CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



12

OBTENTION
D'UNE 2^{ÈME}
FLEUR

19

EVOLUTION
DU S.S.I.A.D.

19

NAVETTE
DU MARCHÉ

Coordonnées utiles

Mairie
Tél. 02 97 45 04 92
17 Place de l'Eglise - 56190 ARZAL
mairie-arzal@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter notre site internet
www.arzal.fr

Agence postale
Tél. 02 97 45 02 43
2 Place de l'Eglise - 56190 ARZAL

Bibliothèque
Tél. 02 97 45 08 35
16 Place de l'Eglise - 56190 ARZAL
bibliotheque.arzal@wanadoo.fr



Service environnement (Arc Sud Bretagne)
Tél. 02 99 91 40 90
9 PA La Grée - 56130 NIVILLAC
environnement@arcsudbretagne.fr

Horaires d'éclusage
Tél. 09 69 32 22 97 (serveur vocal 24h/24)
www.eptb-vilaine.fr

ERDF
Clients particuliers : Tél. 09 69 32 18 79
Clients professionnels : Tél. 09 69 32 18 80
Dépannage et sécurité : Tél. 09 72 67 50 56
www.erdf.fr

VÉOLIA
Tél : 0 969 323 529

État civil

Année 2019 - 2^{ème} semestre
A la date du 20 décembre 2019,
la mairie a enregistré :

- 11 actes de mariage
- 1 acte de décès
- 4 actes de transcription de décès
- 9 avis de naissance dont :

Téa ALLAITON TURBILLON, née le 28 juin 2019
Ilana THÉBAUD, née le 7 juillet 2019
Hugo OLIVIER, né le 30 juillet 2019
Énora IBRAHIMOVIC, née le 18 septembre 2019
Mathilde GUIHO née le 3 octobre 2019

Le Ministère de l'intérieur interdit aux autorités publiques la divulgation de tout élément de la vie privée, sans le consentement écrit de la personne concernée ou de sa famille. L'ensemble des coupons réponses ne nous étant pas parvenus, nous n'avons publié que 5 naissances.



Éditeur : Commune de Arzal
Directeur de publication : Marie-Odile Jarligant
Rédaction : Service communication - Les associations
Ce numéro est tiré à 900 exemplaires

CORRESPONDANTE TÉLÉGRAMME
Emmanuelle MERIL - Tél. 06 65 06 87 64
emmanuelle.meril@bbox.fr

CORRESPONDANTE OUEST FRANCE
Ève GRIMELLI - Tél. 06 30 58 58 38
grimelli.eve@orange.fr

CRÉATION/IMPRESSION
Imprimerie Moreau - Imprim'Vert

Sommaire

- 04 Vie communale
- 18 Vie intercommunale
- 21 Vie pratique
- 24 Vie associative



Le bulletin municipal est une nouvelle et belle occasion de m'adresser à vous en ce début d'année.

Vous y trouverez les réalisations et travaux effectués durant l'année 2019.

Le bulletin municipal préparé par la commission communication, vous invite à parcourir l'actualité de notre commune au travers de ces quelques pages.

Je remercie toutes les personnes qui ont travaillé à la réalisation de cette édition.

Arzal a obtenu une 2^{ème} fleur, félicitations et remerciements à l'équipe du fleurissement ainsi qu'aux services techniques et au secrétariat.

La commune est aussi passée au 0 phyto.

Après la fin des travaux au complexe Michel Le Chesne, les élus ont étudié la rénovation et l'agrandissement de la Mairie qui sera le gros chantier de 2020.

Ces travaux vont démarrer en janvier et vont engendrer quelques gênes car le parking devant la Mairie sera condamné.

La durée des travaux est estimée entre 15 et 16 mois.

Je vous adresse à tous une très bonne année 2020 et vous invite à la cérémonie des vœux le vendredi 24 janvier 2020.

Le Maire
Marie-Odile JARLIGANT

À vos agendas !



JEUDI 16 JANVIER
Assemblée générale de l'alliance, salle VVA (Alliance des associations)

VENDREDI 24 JANVIER
Vœux du Maire 19h30, complexe Michel LE CHESNE

SAMEDI 25 JANVIER
Galette Cyclo au centre socioculturel (Les cyclos d'Arzal)

SAMEDI 1 FÉVRIER
Démonstration fitness et animation jusqu'à 21h (AGA Gym)

DIMANCHE 2 FÉVRIER
Concours de belote (Avant-garde Foot)

SAMEDI 22 FÉVRIER
Assemblée générale Idées 'Arz (Idées Arz)

SAMEDI 14 MARS
Théâtre (Idées Arz)

SAMEDI 21 MARS
Bal Country (The Rebel's 56)

SAMEDI 28 MARS
Soirée des îles (AGA FOOT et BASKET)

DIMANCHE 29 MARS
Repas des chasseurs (association des chasseurs d'Arzal)

SAMEDI 16 MAI ET DIMANCHE 17 MAI
Théâtre (Arz'allumés)

MARDI 19 MAI AU VENDREDI 22 MAI
Vilaine en fête

SAMEDI 13 JUIN
Repas country (the Rebel's 56)

DIMANCHE 28 JUIN
Kermesse de l'école Saint-Charles

Les inscriptions au calendrier des fêtes et animations ne dispensent pas les associations de confirmer les réservations de salles en Mairie, ni de penser à prendre rdv pour les états des lieux.

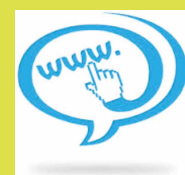
Elections municipales

Elles se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020, à l'espace socio culturel.



Offres d'emploi

Retrouvez les offres d'emploi de l'Espace emploi formations de Muzillac sur notre site internet en page d'accueil (en bas à gauche). Elles sont aussi affichées en Mairie.



Retrouvez toutes les informations sur notre site internet
www.arzal.fr

Vous êtes cordialement invités aux vœux de la municipalité le vendredi 24 janvier 2020 à 19h30 au complexe Michel LE CHESNE.



Vie communale

Résumé des décisions du conseil municipal

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAIRIE

• Demande de subvention auprès de la Région

Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière de la Région pour le système de chauffage bois mutualisé avec le Centre Socio-culturel.

• Résultats de l'appel d'offres pour les travaux

Suite à l'analyse des offres, le Conseil Municipal retient les entreprises suivantes :



LOTS	ENTREPRISE		TOTAL HT
LOT 01 Démolition - Désamiantage	LE PELVÉ	Saint-Avé	16 500,00 €
LOT 02 VRD - Aménagements	LEMÉE LTP	Saint-Dolay	86 000,00 €
LOT 03 Gros-Œuvre	CLEMENT ET FILS	Saint-Gildas-des-Bois	213 405,59 €
LOT 04 Charpente bois	SAS GUERIZEC JOHANN	Péaule	45 454,10 €
LOT 05 Couverture et bardage zinc	COUVERTURE MAGUÉRO	Guérande	53 867,53 €
LOT 06 Menuiseries extérieures	ALUMINIUM DE BRETAGNE	Landévant	80 193,00 €
LOT 07 Menuiseries intérieures	GOUÉDARD	Crédin	54 081,41 €
LOT 08 Doublage - Cloisonnement - Isolation	CGB	Sainte-Marie	62 918,08 €
LOT 09 Revêtements de sols	LE BEL & Associés	Malestroit	31 345,00 €
LOT 10 Peinture	GOLFE PEINTURE	Vannes	20 150,03 €
LOT 11 Plafonds suspendus	COYAC	Vannes	6 820,00 €
LOT 12 Electricité	SARL GERGAUD INDUSTRIE	Redon	47 430,27 €
LOT 13 Chauffage - Ventilation - Plomberie	SANITHERM	Vannes	155 000,00 €

VOIRIE

• Dénomination des voies dans le lotissement Les Champs du Bourg

Le Conseil Municipal décide de nommer la première voie du Lotissement Les Champs du Bourg (tranche 1) Rue du Tournesol.

• Chemin de randonnée à Colon : changement du tracé

Le Conseil Municipal décide de modifier le tracé du chemin de randonnée pour la traversée du village de Colon.

ASSAINISSEMENT

• Avenant à la convention avec le SATESE (Service d'Appui Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux)

Le Conseil Municipal accepte l'avenant prolongeant la convention avec le SATESE jusqu'au 31/12/2020. Pour mémoire, la participation annuelle s'élève à 450 € HT.

• Convention pour l'assainissement collectif au Parc d'Activités de la Corne du Cerf

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer une convention avec Arc Sud Bretagne pour réaliser des travaux d'assainissement collectif au Parc d'Activités de la Corne du Cerf. Les réseaux seront ensuite rétrocédés à la Commune.

• Tarif de la surtaxe d'assainissement pour 2020

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que VEOLIA, conformément à la délégation de service public, modifie de façon conséquente sa rémunération. Afin de ne pas répercuter cette augmentation sur la facture des usagers, Mme le Maire propose d'absorber cette hausse en diminuant le tarif de la Collectivité.

Le Conseil Municipal fixe le montant de la surtaxe pour 2020 à :

- 13,00 € par an (part fixe) au lieu de 23 € en 2019
- 1,80 € par m3 (part variable)

FINANCES



• Demande de subvention pour l'achat d'une herse

Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière de la Région pour l'acquisition d'une herse pour désherber mécaniquement les terrains de foot. Le coût d'acquisition de la herse est de 4 390 € HT. Le montant de la subvention du Conseil Régional est de 40% soit 1 756 € soit un reste à charge pour la Commune de 2 634 €.



• Réaménagement de la dette de Bretagne Sud Habitat

Suite au réaménagement de la dette de BSH (allongement de la durée d'amortissement de 10 ans), le Conseil

Municipal accepte la modification dans ce sens de sa garantie.

• Subvention exceptionnelle à Idées Arz

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association Idées Arz qui a loué des costumes pour le déplacement à Saint-Pé-de-Bigorre.

ACQUISITION FONCIERE

• Acquisition de la parcelle AB 121 - Rue des Palis

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à acquérir la parcelle cadastrée AB 121 d'une superficie de 234 m² au prix de 40 € le m².

SANITAIRES PUBLIC AUPRES DE L'EGLISE

• Résultats de la consultation

Le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise SAGELEC pour un montant de 24 900 € HT. (cf article p 10).

AIRE DE SERVICE POUR LES CAMPING-CARS



• Tarifs

Le Conseil Municipal fixe les tarifs d'utilisation de l'aire de service pour les camping-cars :

- 5H00 5,00 €
- 24H00 8,45 €
- Taxe de séjour 0,55 €/nuitée/camping-cars

INTERCOMMUNALITE



• Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) suite au transfert de la compétence « politique locale du commerce ».

Ce rapport fait suite à la modification de l'intérêt communautaire en réponse à la demande de certaines communes désireuses de porter directement des actions en matière de commerce.

La CLECT est chargée de procéder à l'évaluation des charges transférées afin de permettre le calcul des nouvelles attributions de compensation.

Le rapport modifie le montant de l'attribution de compensation des communes d'Ambon, Billiers, Le Guerno et Noyal-Muzillac. Il constate l'absence de charges transférées pour les autres communes.



VVA

• Tarifs 2020

Location 2 pièces - 4/5 pers	T.T.C.
1 semaine *	2020
31/12/2019 - 11/04/2020	200 €
11/04/2020 - 04/07/2020	320 €
04/07/2020 - 25/07/2020	350 €
25/07/2020 - 15/08/2020	480 €
15/08/2020 - 29/08/2020	400 €
29/08/2020 - 17/10/2020	320 €
17/10/2020 - 19/12/2020	200 €
19/12/2020 - 02/01/2021	240 €
1 nuit *	
Du 31/12 au 04/04 et du 17/10 au 02/01/21	65 €
Du 04/04 au 04/07 et du 29/08 au 17/10	70 €
Du 04/07 au 29/08	80 €
2 nuits *	
Du 31/12 au 04/04 et du 17/10 au 02/01/21	120 €
Du 04/04 au 04/07 et du 29/08 au 17/10	130 €
Du 04/07 au 29/08	150 €
3 nuits *	
Du 31/12 au 04/04 et du 17/10 au 02/01/21	150 €
Du 04/04 au 04/07 et du 29/08 au 17/10	160 €
Du 04/07 au 29/08	200 €
4 nuits *	
Du 31/12 au 04/04 et du 17/10 au 02/01/21	170 €
Du 04/04 au 04/07 et du 29/08 au 17/10	190 €
Du 04/07 au 29/08	250 €
1 mois/7mois *	
26/09/20 - 25/04/21	525 €
1 mois *	
26/09/20 - 25/04/21	575 €

Location 3 pièces - 6 pers	T.T.C.
1 semaine *	2020
31/12/2019 - 11/04/2020	250 €
11/04/2020 - 04/07/2020	400 €
04/07/2020 - 25/07/2020	440 €
25/07/2020 - 15/08/2020	600 €
15/08/2020 - 29/08/2020	500 €
29/08/2020 - 17/10/2020	400 €
17/10/2020 - 19/12/2020	250 €
19/12/2020 - 02/01/2021	290 €
1 nuit *	
Du 31/12 au 04/04 et du 17/10 au 02/01/21	75 €
Du 04/04 au 04/07 et du 29/08 au 17/10	80 €
Du 04/07 au 29/08	90 €
2 nuits *	
Du 31/12 au 04/04 et du 17/10 au 02/01/21	130 €
Du 04/04 au 04/07 et du 29/08 au 17/10	150 €
Du 04/07 au 29/08	170 €
3 nuits *	
Du 31/12 au 04/04 et du 17/10 au 02/01/21	180 €
Du 04/04 au 04/07 et du 29/08 au 17/10	190 €
Du 04/07 au 29/08	240 €
4 nuits *	
Du 31/12 au 04/04 et du 17/10 au 02/01/21	210 €
Du 04/04 au 04/07 et du 29/08 au 17/10	230 €
Du 04/07 au 29/08	300 €
1 mois/7mois *	
26/09/20 - 25/04/21	575 €
1 mois *	
26/09/20 - 25/04/21	625 €

* sous réserve de nouveaux tarifs à compter du 01/01/2021

• Location des salles

Grande salle - Les Paludiers	T.T.C.
Par jour - Sans location de logements : Du Lundi au Jeudi de 8H à 19H	190 €
Par jour - Avec location de logements : Sous réserve de la location de 5 logements pour 1 nuit ou de 3 logements pour 2 nuits ou de 2 logements pour 1 semaine	140 €
Pour le week-end* - Avec location de logements : Sous réserve de la location de 5 logements pour 1 nuit ou de 3 logements pour 2 nuits ou de 2 logements pour 1 semaine * Du vendredi 17h00 au dimanche 17h00	260 €

Petite salle - Les Civelles	T.T.C.
Par jour - Sans location de logements : Du Lundi au Jeudi de 8H à 19H	140 €
Par jour - Avec location de logements : Sous réserve de la location de 3 logements pour 1 nuit ou de 2 logements pour 2 nuits	100 €
Pour le week-end* - Avec location de logements : Sous réserve de la location de 3 logements pour 1 nuit ou de 2 logements pour 2 nuits ou de 1 logement pour 1 semaine * Du vendredi 17h00 au dimanche 17h00	180 €

• Ces prix ne comprennent pas :

- Caution de 200 €/logement, demandée à l'arrivée et restituée au départ après inventaire.
- Caution Ménage : logement : 50 €, petite salle : 50 €, grande salle : 80 €.
- Taxe animale : 15 € par animal et par semaine ou 3 € par animal et par jour lors de courts séjours.
- Ménage à la charge du locataire, toutefois possibilité de forfait ménage :
 - 2 pièces 4/5 pers : 40 €
 - 3 pièces 6 pers : 45 €
- Draps : 6,50 € la paire.
- Linge : lavage : 4 €, séchage : 4 €.

- Petit-déjeuner : 5,50 € uniquement pour les groupes (à partir de 20 personnes).
- Taxe de séjour : 0,60 € par nuit et par personne majeure.

CONDITIONS DE RESERVATION :

Arrhes : 25 % à la réservation, le solde 30 jours avant l'arrivée.

Chèques Vacances acceptés.

Tarifs préférentiels pour groupe : - 15 % à partir de 20 personnes sur la location des hébergements pour les courts séjours. Réduction de 10 % sur la 2^{ème} semaine de location ou sur le 2^{ème} séjour (pour un séjour d'un minimum d'une semaine).

Cérémonie du 11 novembre

Le vendredi 11 novembre sous un beau soleil d'automne, les anciens combattants se sont rassemblés devant le monument aux morts pour commémorer l'armistice de la guerre 14-18.

Après une minute de silence et un discours de Madame Le Maire, le verre de l'amitié a été servi dans la salle socio-culturelle.



Aménagement foncier

Nous sommes actuellement dans la phase « Avant-Projet ». Courant novembre 2019, les propriétaires et exploitants du secteur nord de la commune ont pu en prendre connaissance lors de réunions.

Ces rencontres avec le géomètre se passent en 2 temps :

- Présentation des plans avec les nouvelles parcelles et les regroupements de propriété.
- Discussion autour du projet et formulation de remarques par les propriétaires.

A partir de mi-janvier, les réunions reprendront avec le géomètre pour la présentation des autres secteurs de la commune.



Bibliothèque municipale

L'adhésion à la bibliothèque est de 5 € par an pour une famille. Une carte est créée pour chaque personne de la famille qui le souhaite et 5 livres par carte peuvent être empruntés.

Enfants et adultes peuvent y trouver leur bonheur ! N'hésitez pas à venir vous renseigner.

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 16h30 - 18h30
- Mercredi : 14h00 - 17h30
- Vendredi : 16h00 - 18h00
- Samedi : 10h00 - 12h00



La bibliothèque municipale propose des livres mais aussi des animations autour du livre.

L'été, ce sont des lectures en plein air qui sont organisées sur différents sites.

L'hiver, de sont des apéro livres qui ont lieu à la bibliothèque.



Et plusieurs fois dans l'année, nous nous retrouvons pour un **café livres** au café et nous partageons nos opinions sur certains ouvrages.



Le Conseil Municipal des Enfants



Le 16 novembre dernier, se sont déroulées les élections pour le renouvellement du Conseil Municipal des Enfants.

Merci à tous les nombreux enfants qui se sont déplacés pour participer au vote.

Le CME compte désormais 7 nouveaux élus :

BARBOT Elsa, GRAND-SEVESTRE Aïden, GAIGÉARD Agathe, JEHANNO Albin, MARSAC Juliette, PHILIPPOT Emmy, DANION Lily-Rose. Il sont élus pour 2 ans.

Leur 1^{er} conseil s'est déroulé le 4 décembre. Après une présentation de la Mairie, de son fonctionnement, du rôle du CME, les enfants ont déjà pu formuler leurs idées, elles sont nombreuses !



Village Vacances Les Gabelous

Cette année, notre village vacances a accueilli un nombre plus important de touristes. Le recrutement de notre assistante commerciale, Armelle, nous a permis de développer la partie commerciale afin de promouvoir

notre village vacances. Par rapport à 2018, le taux d'occupation des logements a augmenté de 5%, et le chiffre d'affaires de 11 %.

Les peintures vont être réalisées sur l'ensemble des maisonnettes

afin de redonner un coup d'éclat au site.

Les demandes de locations pour les deux salles créent une vraie dynamique, n'hésitez pas à faire vos réservations en mairie.

Contact :
02.97.45.04.92 ou
02.97.45.05.05
vva.lesgabelous@orange.fr
lesgabelous.fr



Sanitaires publics du bourg



Horaires programmés pour l'utilisation de ces sanitaires :

- Ouverture 6h le matin.
- Fermeture 22h le soir.



En prévision de la rénovation de la Mairie et de son agrandissement, les toilettes publiques ont été transférées dans l'ancien local WC publics rue de Bellevue (derrière l'église).

Le bâtiment actuel (abri-bus/sanitaires) va être démoli.

Des travaux de maçonnerie ont été effectués, par l'entreprise THÉBAUD Loïc pour un montant de 4 284.30 € HT pour permettre la réception d'une cabine WC accessible aux PMR. Cette cabine WC est équipée d'un système automatique de lavage et désinfection. C'est la société SAGELEC qui a été retenue pour la fourniture et la pose de cet équipement pour un montant de 24 9010 € HT.

Parking complexe Michel LE CHESNE

Pour parachever la rénovation du complexe Michel LE CHESNE, le parking a été réorganisé.

Certains massifs ont été supprimés pour agrandir le parking et l'enrobé avait été refait.

Ensuite, une zone piétonne a été matérialisée par de la résine gravillonnée beige.

Celle-ci est délimitée du stationnement par des barrières « croix de St-André ».

Cet aménagement a été retenu afin de donner plus de sécurité et d'espace aux piétons. Le cheminement pour se rendre à la cantine a également été sécurisé.

Côté salle de sports, des supports vélos ont été installés.

Montant des travaux :

- Extension et réfection du parking : 14 710.86 € HT
- Résine + marquage : 4 737.40 € HT
- Mobilier urbain : 5 650 € HT
- Subvention « Amendes de police » : 2 057 €



Jumelage ARZAL - ST PÉ DE BIGORRE



Le weekend des 5-6 et 7 juillet, une délégation d'Arzal s'est rendue à St-Pé-de-Bigorre afin de signer la charte de Jumelage.

Le weekend s'est très bien passé. Nos amis St-Péens nous ont accueillis très chaleureusement et nous avaient préparé tout un programme :

- Participation à la fête du village avec démonstration de danses bretonnes
- Visite des grottes de Bétharram et de Lourdes
- Participation à la Messe avec chant des montagnards
- Signature de la charte de jumelage

Tous sont revenus avec des beaux souvenirs plein la tête. Le weekend a été aussi bien festif, que relationnel et culturel.

Merci à tous les participants d'avoir permis le bon déroulement de ce weekend.



Réhabilitation et extension de la Mairie



Les travaux de rénovation de la Mairie vont commencer ce mois-ci. L'espace intérieur sera complètement revu afin de le rendre plus accessible aux personnes à mobilité réduite et de créer des bureaux plus confidentiels pour le traitement de certains dossiers.

Le point sanitaires/abri-bus sera démoli et laissera place à une extension de la Mairie pour accueillir la salle du conseil municipal et des mariages.

Pendant toute la durée des travaux, l'arrêt de car du parking de la Mairie se situera rue des palmiers à côté du Calvaire. Celui situé à côté de la poste ne change pas.



Un sanitaire automatique a été installé derrière l'église.

Vous retrouvez les services administratifs de la Mairie dorénavant au 7 rue du stade (ancienne école). Les horaires d'ouverture n'ont pas changé.

Concours des villes et villages fleuris 2019



Le 4 novembre dernier, au Conseil Régional de Rennes, lors de la Cérémonie des Remises de Prix du fleurissement des communes, la commune d'Arzal s'est vue attribuer « Une deuxième fleur ». Elle figurera prochainement, sur les panneaux officiels des entrées de la commune.

Toutes nos félicitations et remerciements aux personnes qui ont contribué à cette distinction.

Cette récompense vient couronner le travail de toute une équipe municipale : les personnels des Services techniques ; les élus qui les ont accompagnés, les membres de la Commission fleurissement et toutes les personnes qui y ont participé de quelque manière que ce soit.

Le concours des maisons fleuries fait partie, intégrante, des critères de sélection. L'embellissement constitue un véritable vecteur d'attractivité pour notre commune.

Cette 2^{ème} fleur fut cueillie avec joie. Elle vient s'ajouter à la 1^{ère} reçue en novembre 2016.

Ce label nous est accordé pour 3 ans. Tous nos remerciements au jury régional.



Cérémonie de remise des prix à Arzal : 13 octobre 2019

« 23^{ème} concours des maisons fleuries »



Pour la 23^{ème} année consécutive, la commune a procédé au concours communal des maisons fleuries. La Cérémonie de Remise des prix des Maisons Fleuries, s'est déroulée le 13 octobre à Arzal.

Ce concours, organisé par les membres de la Commission Embellissement, accompagnés par des jurys intercommunaux, a eu lieu le 20 juin dernier. 13 personnes s'y étaient inscrites. Toutes nos félicitations aux lauréats.

La municipalité les a remerciés en leur offrant une plante et un chèque cadeau.

Quels que soient les critères de sélection et les différentes catégories, c'est d'abord, le goût du beau, la passion des fleurs, le respect des végétaux, le souci de la propreté qui priment dans la notation.

Les personnes qui concourent, contribuent, non seulement à l'amélioration de notre cadre de vie, mais également à l'embellissement de notre commune. Nous les en remercions vivement.

Nos remerciements vont également aux jurys intercommunaux qui chaque année visitent nos candidats. Il est composé de 6 personnes des communes de : Le Guerno, Noyal-Muzillac et Péaule.

Remerciements aussi à toutes les personnes qui participent à la mise en place de ce concours.

Vilaine en fête du 18 au 24 mai 2020

La Vilaine va perdre de sa tranquillité la semaine de l'Ascension 2020 !

L'association Vilaine en fête, organisatrice de la 5^e édition de ce rassemblement de bateaux de caractère, va limiter les inscriptions à 120 bateaux pour des escales plus conviviales sur la Vilaine, de Pénestin (Tréhiquier) à Redon, avec, à chaque étape, des animations gratuites pour tous gérées par les associations partenaires. Pour Arzal, l'Alliance a confié à deux associations, la gym et le basket, l'accueil et l'organisation pratique sur le site du barrage.

Le mardi 19 mai, les bateaux passeront l'écluse en fin de matinée pour aller à Tréhiquier, et reviendront dans l'après-midi pour la Roche Bernard : de 15h à 18h, des animations sont prévues sur les quais avec buvette et vente de crêpes.

Vendredi 22 mai le lendemain de l'Ascension, soirée bretonne au barrage : dès 16h petit mar-

ché d'artisans et de producteurs locaux, arrivée des bateaux vers 18h, traditionnel concours de chants de marins des équipages, initiation à la danse bretonne avec Boutovent qui animera également le repas, puis fest noz avec les groupes Kastelodenn et Hiks, sans oublier dès la nuit tombée, la parade nocturne des bateaux illuminés.

Sur place, une restauration « bretonne » est prévue avec repas sur réservation (kir, boeuf au cidre et far aux pruneaux : 10€), et galettes, crêpes et buvette.

Beaux spectacles et animations variés au programme : réservez dès maintenant votre semaine de l'Ascension : bénévoles, spectateurs, danseurs, convives... vous êtes tous les bienvenus !



Nouveaux services au port d'Arzal-Camoël

L'année 2019 a été riche en améliorations pour les plaisanciers, pour les Arzalais et pour le tourisme. En effet, les travaux du nouveau parking se sont terminés en mars 2019. Le parking offre plus de places de stationnement de véhicules légers, 2 stationnements pour les bus et 2 stationnements avec recharge de véhicules électriques.

Au dos de l'épicerie, un local spécifique au sablage des bateaux a été construit. Ce bâtiment isolé permet de sabler les coques en arrêtant toute pollution physique et sonore.

Sur ce même secteur, un nouveau bloc sanitaire a été construit

pour les utilisateurs du terre-plein technique du port. Enfin, en fin d'année 2019, une webcam a été installée sur la tour du barrage. Cette caméra HD balaie à 360° sur l'amont et l'aval du barrage. Les images seront visibles en live sur le site de l'office du tourisme.

Nouveauté : Cette année a vu le jour aussi le nouveau bâtiment pour l'épicerie du port. La surface de vente est doublée et les locaux sont plus qualitatifs.

Depuis six ans, l'activité n'a cessé de se développer. L'épicerie est ouverte tous les jours, 7 jours sur 7, de 7 h à 21 h. Le premier éclusage au barrage étant à 8 h,

cela permet aux navigateurs de s'approvisionner avant de partir. Il privilégie au maximum les produits frais, les producteurs locaux et les circuits courts.



École Saint Charles

Lors de cette rentrée 2019-2020, l'école compte 149 élèves, ce qui représente 104 familles, répartis en 6 classes.

Voici l'équipe enseignante qui les a accueillis à la rentrée :

- PS-MS : Isabelle ROZE et Sabrina OGER (2 mi-temps)
- MS-GS : Elodie RUAUD et Jérémie BRIEUX (le mardi)
- GS-CP : Suzie LEBASTARD
- CE1 : Marina DAVID
- CE2-CM1 : Chantal SEIGNARD
- CM1-CM2 : Bertrand BEILLON
- Enseignante spécialisée : Nelly FLEURIOT (basée à l'école Sainte-Bernadette à Muzillac).

Pour l'aider à accomplir son travail, l'équipe enseignante peut toujours compter sur l'aide de :

- Martine GUIGUIAN, de Sophie PREVOST et d'Emmanuella VALLEE comme ASEM,
- Joëlle VAILLAND et Corinne CHAPUT en tant qu'AESH,
- Céline LIZEUL, comme employée de la cantine.

Pour cette année scolaire 2019-2020, l'équipe enseignante a choisi de travailler les 3 axes suivants :

1/ Le climat scolaire et la bienveillance :

- Conseils de coopération dans chaque classe.
- Conseil des élèves : 2 représentants par classe.
- Moments fédérateurs entre tous les élèves à chaque période.
- Réaménagement de la cour élémentaire avec différentes zones.

2/ Après avoir obtenu le label Eco-école l'année dernière, suite de ce programme sur le thème des déchets :

- Tri dans chaque classe.
- Recyclage avec différents partenaires.
- Animation d'Arc Sud Bretagne au sein de l'école pour les CP/CE.

3/ L'ouverture culturelle :

- Inscription au programme Ecole et cinéma
- Spectacle musical de Noël sur le thème du cinéma



- 2 spectacles au Vieux couvent à Muzillac
- Théâtre pour les élèves de CM avec Christiane BASCOU
- Correspondance scolaire avec l'école de St Pé de Bigorre

Voici quelques temps forts vécus au sein de l'école depuis la rentrée :

- **Lundi 2 septembre : Bénédiction des cartables :**
En fin de matinée, le Père Yann est venu à la rencontre des élèves et ont béni leurs classes et leurs cartables, pour leur donner la force de bien travailler tout au long de cette année scolaire.



- **Jeudi 4 septembre : Venue de Mme Le Maire :**
Comme à chaque rentrée, Mme Le Maire est venue à la rencontre des CE2/CM pour se présenter et leur souhaiter une belle année scolaire. En novembre, deux conseillères municipales, Jeanne LOLICAR et Bernadette VAYSSADE sont également venues présenter aux élèves les modalités d'inscriptions pour le conseil des enfants mis en place par la municipalité. Ont été élus : Elsa BARBOT, Aïden CRAND, Agathe GAIGÉARD, Albin JEHANNO, Juliette MARSAC, Emmy PHILLIPOT.



- **Vendredi 20 septembre : Rentrée sportive :**

Un jeu coopératif « Méli-mélo » a été proposé aux élèves de l'école qui ont été mélangés, puis répartis en équipe. Le but du jeu était d'aller chercher le plus de fruits et de légumes différents, en se donnant la main, puis de les assembler pour créer un visage ou un personnage. Les élèves ont pu ensuite découvrir les réalisations des autres équipes. Ce moment fut très apprécié des élèves et des adultes, à renouveler très rapidement !



- **Octobre : Voile pour les CM :**

Les élèves de CM1-CM2 ont pratiqué la voile au centre des PEP à la zone portuaire. Ils ont bénéficié de 5 séances de 3 heures financées à 90% par Arc Sud Bretagne. Ils ont appris à naviguer sur des Catamarans, dans un cadre splendide.

- **Jeudi 10 octobre : Semaine bleue :**

Dans le cadre de la « semaine bleue », les élèves de CE2-CM1 ont partagé un après-midi « Jeux de société » avec les aînés du club d'Arzal. Cette rencontre a été très appréciée par les élèves et les nombreuses personnes présentes.



- **Dimanche 17 novembre : Messe des élèves :**

De nombreux temps forts sont vécus sur le temps scolaire, mais l'équipe enseignante trouvait important de faire du lien avec la paroisse d'Arzal. C'est pourquoi une messe des élèves a été organisée le dimanche 17 novembre à 11h. C'est le Père Yann qui les a accueillis.



- **Dimanche 15 décembre : Spectacle de Noël :**

Il a eu lieu l'après-midi à la salle du complexe Michel LECHENE. Les élèves, de la petite section au CM2, ont présenté, devant un public très nombreux, leur spectacle de musique qu'ils répètent, depuis la rentrée, avec Goulven DREANO, intervenant en musique. Un grand merci à l'APEL et à tous les parents bénévoles qui se sont investis pour la réussite de cette belle manifestation. Merci également à la municipalité d'avoir permis au Père Noël d'offrir un livre à chaque enfant de l'école.

- **Jeudi 19 décembre : Célébration de l'Avent :**

Tous les élèves de l'école Saint Charles se sont rassemblés à l'église, pour une célébration de l'Avent, en présence du Père Yann. Ce fut un beau moment de partage avant de partir en vacances. Après cette célébration a eu lieu le repas de Noël à la cantine. Les élèves ont été très nombreux à y participer. Merci à Céline, Sophie, Martine et Emmanuella pour l'accueil et le service.

**Pour le bon déroulement des repas à la cantine, l'école cherche des bénévoles ; toute aide est la bienvenue pour le trajet et le service des repas.
Contacter l'école au 02 97 45 02 38**

Pour tout renseignement (inscriptions, manifestations), n'hésitez pas à contacter Elodie RUAUD, la directrice, au 02.97.45.02.38 ou par mail : eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh

**Blog de l'école Saint Charles : ecole-st-charles.eklablog.com
Venez nombreux le visiter !**

Le Pigeon Vert

École publique du SIVU Arzal-Marzan

Cet été est passée la loi sur l'école de la confiance, désormais l'école est obligatoire dès 3 ans. En 2019, les enfants nés en 2016 sont scolarisables qu'ils soient nés en début ou fin d'année, qu'ils soient propres ou non. Notre école est prête à accueillir les enfants dans des locaux adaptés et des conditions personnalisées.

L'école du Pigeon vert est désormais Cogni'école :

C'est un dispositif départemental selon lequel les enseignantes sont encadrées, formées et accompagnées par l'Inspection de l'Education Nationale aux neurosciences et aux nouvelles connaissances sur le cerveau.

Par exemple on travaille les capacités de concentration grâce à différents outils comme l'ouvrage **Calme et attentif comme une grenouille** qui permet de stimuler les capacités d'attention. On réactive aussi la mémorisation à l'aide du logiciel Progra Mémo. Ce logiciel permet de revoir rapidement en 5 minutes à intervalles réguliers les leçons précédemment apprises. La réactivation régulière des connaissances est indispensable pour la mémorisation.



Cette année l'école s'engage également collectivement dans un projet autour du développement durable.

Nous bénéficions d'interventions de l'école Nicolas Hulot et de l'aide d'Arc Sud Bretagne autour des déchets ainsi que de l'économie circulaire.

La semaine du 16 au 24 novembre fût un temps fort de ce projet. En effet c'était la semaine européenne de réduction des déchets.

Le lundi 18 novembre, c'est la classe de Ce2 Cm1 qui a assisté à une intervention sur le gaspillage alimentaire.

Les élèves ont pu participer à plusieurs ateliers et échanger avec les intervenantes sur les solutions possibles afin de limiter le gaspillage.

« J'ai appris que nous pouvons re-cuisiner les restes » nous explique Eline.

« J'ai appris comment ranger le réfrigérateur » complète Cassidy.

Cette intervention va se poursuivre en classe et sera complétée par la pesée des poubelles de la classe et de l'école dont la cantine. Nous avons désormais conscience de la quantité de déchets produits et nous avons découvert des possibilités de recyclage.

Les maternelles de l'école du Pigeon Vert ont bénéficié de 5 séances de gymnastique avec Théo, animateur sportif d'Arc Sud Bretagne.

S'équilibrer, oser prendre des risques, sauter et rouler en avant et en arrière étaient les principaux objectifs visés. Les élèves sont devenus de vrais petits gymnastes.

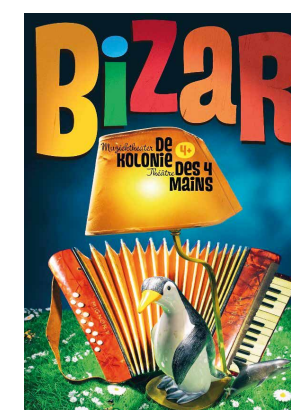


En TPS-PS nous avons commencé l'année en étudiant nos précieux outils que sont nos mains.

Nous poursuivons désormais nos apprentissages en étudiant nos 5 sens grâce notamment aux différents ateliers façon Montessori de la classe ainsi que des ateliers cuisine.

En littérature les élèves étudient le conte de Pierre et le loup. Nous mettons en scène les personnages sur un raconte-tapis pour mieux comprendre l'histoire.

Chaque élève a fabriqué une boîte à raconter avec les différents lieux et personnages pour pouvoir re-jouer l'histoire encore et encore.

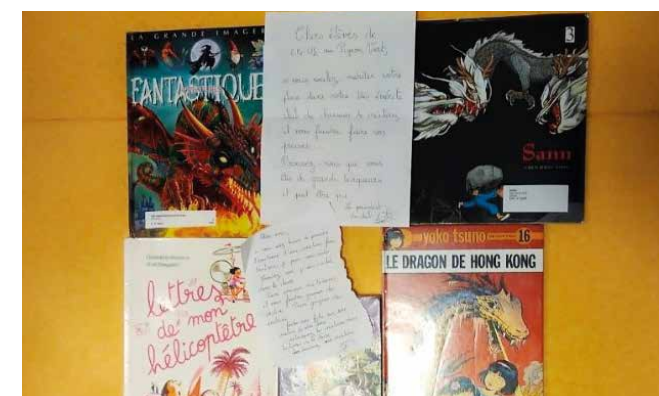


« Nous sommes la classe de GS/CP, et le mardi 19 novembre 2019, nous sommes allés à la salle du Vieux Couvent à Muzillac. Nous avons assisté à un spectacle qui s'appelle Bizar et que nous avons ADORE. »

« Il y avait un homme et une femme qui parlaient très bizarrement et qui faisaient des choses étranges. Nous avons vu une fausse main qui s'est mise à jouer de la guitare, le monsieur qui est entré dans la télé ainsi que dans le frigo. Nous nous sommes demandés comment ils avaient fait exploser la télé. Et nous avons aimé quand on a fait une photo tous ensemble et que « zoup zoup », ils ont envoyé les photos dans la télé. Quel spectacle! C'était un très bon moment. »

Comme toutes les classes de l'école, les CP-CE1 participent au prix des Incorruptibles.

Il y a différentes sélections d'ouvrages adaptés à chaque âge.



Toutes les écoles de France peuvent y participer et chaque classe peut voter et élire le livre préféré de sa sélection !

A vos livres, prêts, partez !

Les élèves de la classe de CM1/CM2 sont allés voir le film d'animation Monsieur Link au cinéma de Questembert. Le héros, Lionel Frost y pourchasse des créatures fantastiques afin de se faire reconnaître auprès d'un club londonien prestigieux. C'est ainsi qu'il découvre le dernier sasquatch des Etats Unis.

A la suite de ce film, les élèves se sont, eux aussi, mis en quête de créatures fantastiques. De nombreuses se cachent effectivement dans les livres de l'école. Ils ont également réalisé une recherche dans le vaste monde d'internet pour s'exercer aux compétences du B2i.

A l'école du Pigeon vert, il y a des projets qui fédèrent l'école mais chaque classe a aussi des projets qui lui sont propres.



Quelques dates à retenir:

- Portes ouvertes à l'école : mi-mars.
- Fête de l'école le dimanche 21 juin 2020.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la directrice, Julie LE CAM par téléphone au : 02 97 42 94 79 ou par mail : ec.0560600y@ac-rennes.fr ou <http://pigeonvertma.toutemonecole.fr/>

Vie intercommunale

Excellente année 2020 !!!

Cette nouvelle année sera une année de renouvellement de l'équipe d'Arc Sud Bretagne. En effet, en mars 2020, lors des prochaines élections municipales, vous élirez également vos conseillers communautaires, appelés à représenter votre commune au sein de l'intercommunalité.

Les nouveaux conseillers communautaires auront à répondre à deux enjeux majeurs. Le premier fait suite à l'évaluation de notre Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) en 2019 et à la décision par le Conseil Communautaire en fin d'année dernière de procéder à sa révision.

Les futurs élus auront ainsi à travailler sur cet outil de planification qui vise à organiser l'aménagement de notre territoire pour les prochaines années.

Le second enjeu résulte du travail initié pour élaborer le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et qu'il faudra poursuivre pour d'une part l'approuver puis le mettre en œuvre pour atteindre l'objectif que l'équipe actuelle s'est fixée : être un territoire à énergie positive d'ici 2050.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier vos représentants au sein de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne et, au nom de l'ensemble des élus du conseil communautaire, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2020.



PROJET MSAP

Depuis 2016, l'Espace Emploi Formation (EEF) d'Arc Sud Bretagne, situé place des arcades à Muzillac, est devenu Maison de Services au Public (MSAP). Ainsi, en sus de renseignements dispensés en matière d'emploi, les animatrices de la Communauté de Communes offrent également un premier niveau de renseignement pour la CAF.

Aujourd'hui, la configuration des bureaux actuels de l'EEF et l'augmentation de la fréquentation ne permettent plus de recevoir le public dans des conditions satisfaisantes.

D'autre part, les élus ont souhaité augmenter le nombre de partenariats et permettre à cette MSAP de recevoir de nouvelles permanences pour

ainsi offrir plus de services aux usagers de notre territoire.

Ainsi, courant 2018, les élus ont décidé de construire un nouveau bâtiment pour répondre à cette problématique.

Le site retenu par les élus est celui du siège de la Communauté de Communes à Muzillac.

Le bâtiment actuel bénéficiera donc d'une extension et d'une réorganisation afin d'accueillir dans ses locaux les partenaires existants (Néo Emploi, Conseiller en Insertion du Département) mais également de nouveaux partenariats.

Fin 2019, des plans ont été remis et le programme financier arrêté : Les premiers coups de pioche devraient être donnés dès le printemps 2020.

DECHETTERIE : CONDITIONS D'ACCES ET CONSIGNES

Arc Sud Bretagne met à disposition des usagers quatre déchetteries (Le Guerno, Nivillac, Muzillac, Péaule) et deux plateformes de déchets verts (Damgan et Muzillac). Ce sont les sites de la Communauté de Communes les plus fréquentés, avec plus de 115 000 passages par an.

- **TRIEZ VOS DECHETS** : Ils doivent impérativement être triés par nature et déposés dans les conteneurs appropriés.
- **NE DEPASSEZ PAS LES VOLUMES AUTORISES** : Ils sont fixés à 2m³ max/foyer/semaine/matériau. Au-delà, l'agent d'accueil peut refuser tout dépôt. Pour les déchets diffus, le volume est limité à 20 kg ou 20 litres /usager/jour.
- **RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE** : accès limité aux véhicules de tourisme et à tout véhicule utilitaire < ou = à 2,25m de large et de PTAC inférieur à 3,5 t. Véhicules poids-lourds et agricoles interdits.

Dans l'enceinte de la déchetterie, respect du sens de circulation, arrêt du moteur durant le déchargement, circulation dans le respect du Code de la route, vitesse limitée à 5 km/h.

- **ECHANGEZ DANS LE RESPECT ET LA CONVIVIALITE** : L'agent vous oriente et rappelle les consignes dans le cadre du règlement intérieur. Il est important de le respecter ainsi que les lieux qui vous accueillent.

Veillez à maintenir la propreté des zones de dépôt : du matériel est mis à disposition.

Les opérations de dépôts doivent être réalisées par les usagers. L'agent d'accueil apporte une aide à titre exceptionnel (personnes âgées, handicapées...).

Strictement interdit :

- Le déchargement par basculement de remorque (excepté déchets verts),
- L'accès direct au local des Déchets Dangereux des Ménages (DDM),
- Descendre dans les bennes,
- Fumer sur les sites.

Les animaux doivent rester dans les véhicules.

Toute infraction entraînera l'interdiction d'accès aux sites. Les actions entravant le bon fonctionnement, les menaces, injures et voies de fait feront l'objet d'un dépôt de plainte.

INFORMATION T'IBUS

Le service de transport en commun Ti'bus permet, depuis plus de dix ans, de desservir le marché de Muzillac. Les usagers peuvent emprunter le Ti'bus chaque vendredi matin. Deux lignes sont proposées au départ des communes de Péaule et d'Arzal. Elles desservent également les communes de Le Guerno, Noyal-Muzillac et Billiers.

Des flyers sont disponibles à l'accueil des 12 mairies du territoire d'Arc Sud Bretagne. Ces documents présentent la grille horaire du service en indiquant le nom et l'emplacement des différents arrêts de bus. Une carte permet également une meilleure visualisation des tracés et des arrêts.

L'achat du titre de transport est à effectuer directement auprès du conducteur (aller ou retour simple : 2€ ; carnet de 10 tickets : 15€).

Pour plus de renseignements
le public peut contacter directement le transporteur Bocéno au 02 97 45 05 06

Navette du Marché

Tous les vendredis, laissez vous conduire par **Ti'bus** pour aller au Marché de Muzillac

2€ Aller ou retour simple

15€ Carnet de 10 billets

Achat des titres de transport dans le véhicule

2 lignes depuis Péaule et Arzal

Renseignements Transports BOCENO
Tel. : 02.97.45.05.06

Grâce à Ti'bus
Gagnez du temps
Economisez de l'argent
Favorisez la vie locale

Ligne 1 : Péaule - Le Guerno - Noyal-Muzillac		
Allez	Péaule	Muzillac
Retour	Muzillac	Péaule
Arzal	09h30	11h45
Le Guerno	09h35	11h50
Noyal-Muzillac	09h40	12h00
Muzillac	09h45	12h05
Muzillac	09h45	12h05
Arzal	09h50	12h10
Le Guerno	09h55	12h15
Noyal-Muzillac	10h00	12h20
Muzillac	10h05	12h25
Muzillac	10h10	12h30
Arzal	10h15	12h35
Le Guerno	10h20	12h40
Noyal-Muzillac	10h25	12h45
Muzillac	10h30	12h50
Muzillac	10h35	12h55
Arzal	10h40	13h00
Le Guerno	10h45	13h05
Noyal-Muzillac	10h50	13h10
Muzillac	10h55	13h15
Muzillac	11h00	13h20
Arzal	11h05	13h25
Le Guerno	11h10	13h30
Noyal-Muzillac	11h15	13h35
Muzillac	11h20	13h40
Muzillac	11h25	13h45
Arzal	11h30	13h50
Le Guerno	11h35	13h55
Noyal-Muzillac	11h40	14h00
Muzillac	11h45	14h05
Muzillac	11h50	14h10
Arzal	11h55	14h15
Le Guerno	12h00	14h20
Noyal-Muzillac	12h05	14h25
Muzillac	12h10	14h30
Muzillac	12h15	14h35
Arzal	12h20	14h40
Le Guerno	12h25	14h45
Noyal-Muzillac	12h30	14h50
Muzillac	12h35	14h55
Muzillac	12h40	15h00
Arzal	12h45	15h05
Le Guerno	12h50	15h10
Noyal-Muzillac	12h55	15h15
Muzillac	13h00	15h20
Muzillac	13h05	15h25
Arzal	13h10	15h30
Le Guerno	13h15	15h35
Noyal-Muzillac	13h20	15h40
Muzillac	13h25	15h45
Muzillac	13h30	15h50
Arzal	13h35	15h55
Le Guerno	13h40	16h00
Noyal-Muzillac	13h45	16h05
Muzillac	13h50	16h10
Muzillac	13h55	16h15
Arzal	14h00	16h20
Le Guerno	14h05	16h25
Noyal-Muzillac	14h10	16h30
Muzillac	14h15	16h35
Muzillac	14h20	16h40
Arzal	14h25	16h45
Le Guerno	14h30	16h50
Noyal-Muzillac	14h35	16h55
Muzillac	14h40	17h00
Muzillac	14h45	17h05
Arzal	14h50	17h10
Le Guerno	14h55	17h15
Noyal-Muzillac	15h00	17h20
Muzillac	15h05	17h25
Muzillac	15h10	17h30
Arzal	15h15	17h35
Le Guerno	15h20	17h40
Noyal-Muzillac	15h25	17h45
Muzillac	15h30	17h50
Muzillac	15h35	17h55
Arzal	15h40	18h00
Le Guerno	15h45	18h05
Noyal-Muzillac	15h50	18h10
Muzillac	15h55	18h15
Muzillac	16h00	18h20
Arzal	16h05	18h25
Le Guerno	16h10	18h30
Noyal-Muzillac	16h15	18h35
Muzillac	16h20	18h40
Muzillac	16h25	18h45
Arzal	16h30	18h50
Le Guerno	16h35	18h55
Noyal-Muzillac	16h40	19h00
Muzillac	16h45	19h05
Muzillac	16h50	19h10
Arzal	16h55	19h15
Le Guerno	17h00	19h20
Noyal-Muzillac	17h05	19h25
Muzillac	17h10	19h30
Muzillac	17h15	19h35
Arzal	17h20	19h40
Le Guerno	17h25	19h45
Noyal-Muzillac	17h30	19h50
Muzillac	17h35	19h55
Muzillac	17h40	20h00
Arzal	17h45	20h05
Le Guerno	17h50	20h10
Noyal-Muzillac	17h55	20h15
Muzillac	18h00	20h20
Muzillac	18h05	20h25
Arzal	18h10	20h30
Le Guerno	18h15	20h35
Noyal-Muzillac	18h20	20h40
Muzillac	18h25	20h45
Muzillac	18h30	20h50
Arzal	18h35	20h55
Le Guerno	18h40	21h00
Noyal-Muzillac	18h45	21h05
Muzillac	18h50	21h10
Muzillac	18h55	21h15
Arzal	19h00	21h20
Le Guerno	19h05	21h25
Noyal-Muzillac	19h10	21h30
Muzillac	19h15	21h35
Muzillac	19h20	21h40
Arzal	19h25	21h45
Le Guerno	19h30	21h50
Noyal-Muzillac	19h35	21h55
Muzillac	19h40	22h00
Muzillac	19h45	22h05
Arzal	19h50	22h10
Le Guerno	19h55	22h15
Noyal-Muzillac	20h00	22h20
Muzillac	20h05	22h25
Muzillac	20h10	22h30
Arzal	20h15	22h35
Le Guerno	20h20	22h40
Noyal-Muzillac	20h25	22h45
Muzillac	20h30	22h50
Muzillac	20h35	22h55
Arzal	20h40	23h00
Le Guerno	20h45	23h05
Noyal-Muzillac	20h50	23h10
Muzillac	20h55	23h15
Muzillac	21h00	23h20
Arzal	21h05	23h25
Le Guerno	21h10	23h30
Noyal-Muzillac	21h15	23h35
Muzillac	21h20	23h40
Muzillac	21h25	23h45
Arzal	21h30	23h50
Le Guerno	21h35	23h55
Noyal-Muzillac	21h40	24h00
Muzillac	21h45	24h05
Muzillac	21h50	24h10
Arzal	21h55	24h15
Le Guerno	22h00	24h20
Noyal-Muzillac	22h05	24h25
Muzillac	22h10	24h30
Muzillac	22h15	24h35
Arzal	22h20	24h40
Le Guerno	22h25	24h45
Noyal-Muzillac	22h30	24h50
Muzillac	22h35	24h55
Muzillac	22h40	25h00
Arzal	22h45	25h05
Le Guerno	22h50	25h10
Noyal-Muzillac	22h55	25h15
Muzillac	23h00	25h20
Muzillac	23h05	25h25
Arzal	23h10	25h30
Le Guerno	23h15	25h35
Noyal-Muzillac	23h20	25h40
Muzillac	23h25	25h45
Muzillac	23h30	25h50
Arzal	23h35	25h55
Le Guerno	23h40	26h00
Noyal-Muzillac	23h45	26h05
Muzillac	23h50	26h10
Muzillac	23h55	26h15
Arzal	24h00	26h20
Le Guerno	24h05	26h25
Noyal-Muzillac	24h10	26h30
Muzillac	24h15	26h35
Muzillac	24h20	26h40
Arzal	24h25	26h45
Le Guerno	24h30	26h50
Noyal-Muzillac	24h35	26h55
Muzillac	24h40	27h00
Muzillac	24h45	27h05
Arzal	24h50	27h10
Le Guerno	24h55	27h15
Noyal-Muzillac	25h00	27h20
Muzillac	25h05	27h25
Muzillac	25h10	27h30
Arzal	25h15	27h35
Le Guerno	25h20	27h40
Noyal-Muzillac	25h25	27h45
Muzillac	25h30	27h50
Muzillac	25h35	27h55
Arzal	25h40	28h00
Le Guerno	25h45	28h05
Noyal-Muzillac	25h50	28h10
Muzillac	25h55	28h15
Muzillac	26h00	28h20
Arzal	26h05	28h25
Le Guerno	26h10	28h30
Noyal-Muzillac	26h15	28h35
Muzillac	26h20	28h40
Muzillac	26h25	28h45
Arzal	26h30	28h50
Le Guerno	26h35	28h55
Noyal-Muzillac	26h40	29h00
Muzillac	26h45	29h05
Muzillac	26h50	29h10
Arzal	26h55	29h15
Le Guerno	27h00	29h20
Noyal-Muzillac	27h05	29h25
Muzillac	27h10	29h30
Muzillac	27h15	29h35
Arzal	27h20	29h40
Le Guerno	27h25	29h45
Noyal-Muzillac	27h30	29h50
Muzillac	27h35	29h55
Muzillac	27h40	30h00
Arzal	27h45	30h05
Le Guerno	27h50	30h10
Noyal-Muzillac	27h55	30h15
Muzillac	28h00	30h20
Muzillac	28h05	30h25
Arzal	28h10	30h30
Le Guerno	28h15	30h35
Noyal-Muzillac	28h20	30h40
Muzillac	28h25	30h45
Muzillac	28h30	30h50
Arzal	28h35	30h55
Le Guerno	28h40	31h00
Noyal-Muzillac	28h45	31h05
Muzillac	28h50	31h10
Muzillac	28h55	31h15
Arzal	29h00	31h20
Le Guerno	29h05	31h25
Noyal-Muzillac	29h10	31h30
Muzillac	29h15	31h35
Muzillac	29h20	31h40
Arzal	29h25	31h45
Le Guerno	29h30	31h50
Noyal-Muzillac	29h35	31h55
Muzillac	29h40	32h00
Muzillac	29h45	32h05
Arzal	29h50	32h10
Le Guerno	29h55	32h15
Noyal-Muzillac	30h00	

Damgan - La Roche Bernard Tourisme

Nos éditions touristiques bientôt disponibles dans nos 3 bureaux.



L'Office de Tourisme organise régulièrement sur l'ensemble des 12 communes du territoire communautaire, des reportages photos afin de donner envie aux touristes de découvrir nos paysages, activités de loisirs, hôtels, restaurants..., mais aussi à vous habitants de revoir nos richesses sous un angle nouveau, voire découvrir nos coins secrets...

Ces photos alimentent les supports papier de l'Office (Magazine Découverte, Guides des Festivités, cartes touristiques...) et les publications sur les réseaux sociaux qui contribuent à augmenter le nombre de fans et accroître ainsi la notoriété de notre destination.

f Vous aussi suivez l'Office sur sa page facebook Damgan-La Roche Bernard Tourisme et son compte Instagram #visit bretagnesud, partagez vos photos et vidéos !

Un réflexe !
damgan-larochebernard-tourisme.com

Découvrez aussi la rubrique « blog » de notre site internet damgan-larochebernard-tourisme.com et le récit de nos expériences locales.

Racontez-nous vos expériences et nous les publierons sur notre site !

Votre contact :

Pauline Técher, chargée de communication numérique
p.techer@damgan-larochebernard-tourisme.com - 02 97 41 11 32



• Notre Magazine de destination (Gratuit - disponible fin janvier)

Il reprend les points forts de notre territoire décliné en plusieurs thèmes, des idées d'expériences à vivre, une rubrique « ce n'est que pour les enfants », un carnet d'adresses (hébergements, loisirs, restauration, commerces, marchés et infos pratiques) et la carte touristique.

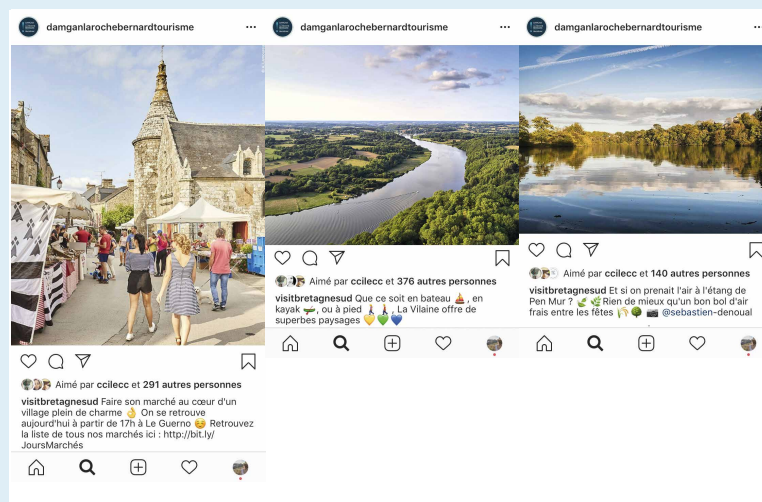
• Le Guide Festivités - Edition Printemps (Gratuit - disponible fin avril)

Agenda des animations proposées sur notre territoire de début mai à fin juin : Festivals, concerts, spectacles, sorties natures, visites patrimoine etc...

L'édition ETE sera disponible en juillet (animations de juillet à septembre).

Associations locales, communiquez sur vos animations, transmettez-les-nous !

Nos éditions seront également consultables sur notre site internet
damgan-larochebernard-tourisme.com



Vie pratique

ADMR



ADMR de CAMOËL
L'ADMR, la référence du service à la



NOS SERVICES PEUVENT VOUS CHANGER LA VIE

Vous souhaitez continuer à vivre chez vous, malgré l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute ou d'un malaise ?

Pouvoir appeler quelqu'un simplement pour un réconfort ou pour un secours, ce serait tellement rassurant :

FILIEN : la Téléassistance ADMR est à votre service !



S'occuper des enfants, tenir la maison :

On ne peut pas tout faire quand on travaille !

Adaptable, efficace et rassurante l'équipe de nos salariées qualifiées se propose de garder vos enfants à domicile, entretenir votre maison, ménage, repassage ...

TRAVAILLEZ AVEC L'ADMR ... C'EST CHOISIR LE PROFESSIONALISME !

- Devis personnalisé à la demande
- Bénéficiez de 50% d'avantage fiscal



**FAITES CONFIANCE A L'ADMR, PREMIER
RESEAU FRANÇAIS DE PROXIMITE DEPUIS PLUS
DE 65 ANS**

ADMR CAMOEL : Mairie - 56130 CAMOËL - Tél. : 02.99.90.57.48
Mail : camoel@admr56.com

RIVAL Marie-Anne, Présidente • WINCKELMULLER Corinne, Secrétaire

Contact ADMR par commune :

Arzal : Mme JARLIGANT : 06 87 77 54 81

Camoël : Secrétariat : 02 99 90 57 48 ou 06 84 67 79 91

Férel : Mme RIVAL Marie-Anne : 02 99 90 60 03

Pénestin : Mme GIRARD Jeanne : 02 99 90 36 10

Evolution du S.S.I.A.D.

Le GISAD (Groupement Intercommunal de Services à Domicile) a été mis en place en 1997 par la volonté des municipalités. Il gère le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile). Il intervient sur les communes de Ambon, Arzal, Billiers, Le Guerno, Muzillac et Noyal-Muzillac.

Il permet, sur prescription médicale, le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans. Le service dispose de 25 places pour personnes âgées et de 2 places pour personnes handicapées, et depuis 2011, en partenariat avec les SSIAD de Nivillac et de Questembert, 30 places ont été allouées pour la prise en charge des personnes présentant des troubles de la mémoire.

Le service travaille en collaboration avec les infirmiers libéraux du secteur.

Depuis 1997, ce sont 292 personnes qui ont pu bénéficier de ce service. Le taux d'occupation est proche des 100 %.

Toutefois, il est de plus en plus difficile de gérer bénévolement ce que l'ARS appelle un « petit » SSIAD. La charge administrative est très lourde, les contraintes sont de plus en plus importantes. La petite taille du Service ne permet pas de répondre aux différents appels à projets qui permettraient son évolution.

Depuis 2011, en lien avec l'ARS (Agence Régionale de la Santé), différentes hypothèses ont été envisagées pour que ce service puisse continuer à exister.

Début octobre 2019, l'ARS a donné son accord pour une fusion avec l'EHPAD de Muzillac.

Cette solution nous convient. Elle va permettre de garder une offre de proximité sur notre territoire et centraliser l'offre réservée à nos aînés. Plusieurs des patients du service sont déjà pris en charge au sein de l'EHPAD dans le cadre de l'accueil de jour ou dans celui de Pas-A-Pas (pôle d'activité et de soins adaptés Parkinson).

Il est important de signaler aux usagers que pour eux, rien ne va changer. Les interlocuteurs sont les mêmes. Les infirmiers libéraux avec lesquels des conventions ont été signées continueront à intervenir. Le SSIAD va rester un service de proximité au service de nos aînés qui souhaitent rester vivre à leur domicile, tant que c'est possible. Un grand regret toutefois : ne pas pouvoir accepter plus de patients. La demande est importante. Toutes les semaines, il faut refuser des prises en charge par manque de places. Sachant qu'une nouvelle tarification est en cours, il est souhaitable que des mesures soient prises pour augmenter le maintien à domicile.

Le 21 octobre dernier, après l'Assemblée Générale ordinaire du GISAD, une Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu. Lors de cette Assemblée, la dissolution du GISAD a été votée au 31 décembre 2019, pour une fusion avec l'EHPAD de Muzillac à partir du 1er Janvier 2020. Le SSIAD quitte ses locaux situés au Hinly pour intégrer ceux de l'EHPAD courant Janvier.

Je remercie tous les bénévoles qui m'ont entourée, certains sont là depuis 1997. Mais surtout, un grand merci à l'équipe des aide-soignantes et infirmières pour leur disponibilité et leur professionnalisme. Les résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès des patients sont là pour le confirmer.

Une page du SSIAD se tourne, un futur prometteur se présente. Une nouvelle tarification des SSIAD est en cours, beaucoup de choses changeront dans les années prochaines. On espère la création de nouveaux lits pour le service, de façon à augmenter le nombre de bénéficiaires.



les salariées - les membres du bureau - Mme Abgrall, directrice de l'Ehpad et Yvon Floc'h, président du G.I.S.A.D. de 1997 à 2008

Christine LE CADRE,
Présidente du GISAD depuis 2008

Ateliers informatiques

ARC SUD BRETAGNE organise des ateliers informatiques à destination de tous, dans les communes du territoire.

Les premiers clics : Un parcours en 3 étapes permet de se familiariser avec le matériel informatique et l'utilisation d'internet.



- 1- découvrir l'ordinateur,
- 2- naviguer et communiquer,
- 3- services internet.

À Arzal, un atelier de la 2^e étape se déroulera à l'espace socio culturel le 23 janvier 2020. **Durée : 2h30 - Tarif à l'unité : 4.35 € - Tarif abonnement (10+1 gratuite) : 43.40 €**

Inscriptions par téléphone :
06 31 28 64 72
ou par mail : tic@arcsudbretagne.fr



Adressage des bâtiments

Pour une meilleure distribution du courrier et pour que les services d'urgence arrivent au bon endroit, il est important de bien afficher son n° de rue (lorsqu'il existe) en évidence : Sur la boîte aux lettres, sur la façade de la maison, sur un muret de clôture... La commune met à disposition les plaques de numéros de rue, mais vous pouvez aussi installer un modèle de votre choix.

Pour la boîte aux lettres, il est également impératif de bien faire figurer les noms et prénoms des personnes concernées par la boîte. La bonne distribution du courrier en dépend !



Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, vous devez vous inscrire sur les listes avant le 7 février 2020 (la date du 31 décembre n'est donc plus impérative).

• Plusieurs modalités :

- Au secrétariat de la Mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- Par internet, sur service-public.fr

• **Autre nouveauté :** La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Tir à l'arc avec les « Archers d'Vilaine » d'Arzal



Dans les nouvelles pratiques du tir à l'arc nous trouvons le Run Archery, (à l'image du Biathlon, le Run Archery est une discipline combinée) encore peu pratiquée en France.

La pratique générale du tir à l'arc regroupe 3 grands univers de disciplines.

- 1 : Le tir sur cibles, 2 : le tir de parcours et 3 : le tir Beursault .

1- En tir sur cibles nous trouvons



- le tir en Salle (tir à 18 m) pratiqué en automne et en hiver.

-> 20 volées de 3 flèches sur blason de 40 cm



- le tir Fédéral (tir à 50 m) pratiqué au printemps et en été.

->12 volées de 6 flèches sur blason de 122 cm



- le tir Fita (tir à 70 m) pratiqué aussi au printemps et en été.

C'est la discipline pratiquée aux Jeux Olympique.

-> 12 volées de 6 flèches sur blason de 122 cm

CES TROIS TYPES DE TIRS SUR CIBLES SONT PRATIQUÉS PAR LES ARCHERS D'VILAINE.

2- En tir de parcours nous trouvons



- le tir en Campagne EST AUSSI PRATIQUÉ PAR LES ARCHERS D'VILAINE.

3- Le tir Beursault

Se pratique en tir Aller-Retour à 50 m dans un jeu d'arc, CE TIR EST AUSSI PRATIQUÉ PAR LES ARCHERS D' VILAINE.



Nous avons mis en place un jeu d'arc sur le terrain d'entraînement, afin de mieux pouvoir maîtriser cette discipline pratiquée depuis plus de 500 ans en Picardie

Nous organiserons des tirs Beursault entre le 18 Avril 2020 et fin Juin 2020 dans ce jeu d'arc.

Après notre 1^{er} concours en salle du 19 et 20 Octobre dernier, qui s'est parfaitement bien déroulé, nous organiserons un concours en extérieur en Juin 2020.

Renseignements :

Initiation et entraînement d'hiver les lundis soir à 18 h et les jeudis soir à 19 h à la salle des sports.

Prêt du matériel d'initiation, (arc, flèches, protection) mis à disposition gratuitement par le club.

Entraînement en extérieur sur le terrain, de Mars à fin Septembre, pour les tireurs confirmés.

Renseignements :
02 97 45 00 24 / 06 99 78 55 36
gilles.penouty@orange.fr
www.archers-dvilaine-arzal.clubeo.com

Basketball



Cette saison, le club compte 9 équipes de u9 à loisirs soit licenciés, dont 2 équipes en FFBB.

Il y a deux équipes de u9 dont une équipe en 1^{ère} année. Les U9 sont entraînés par Léna Danion le mardi soir de 17h à 18h.

Les u9 filles sont coachées par Léna Danion. Elles ont fait actuellement 4 matchs de championnat, où elles ont pu nous montrer leur progrès au fur et à mesure.

Les u9 mixtes sont coachés par Séverine Jehanno et Hervé Lefebvre. Une équipe très motivée.

Il y a aussi deux équipes de u11 qui sont entraînées bénévolement par Antoine Fernandez et Yohann Crand le mardi de 18h à 19h30.

Les U11 féminines sont coachées par Géraldine Tabart. C'est la première année qu'elles jouent entre filles. Une très belle équipe avec une bonne dynamique au vu des très bons résultats aux matchs.

Les U11 masculins sont coachés par Estelle Doudard et Luc Misbert. C'est la première équipe masculine en U11 dans l'histoire du club, c'est donc pour cette raison que nous les avons inscrits en FFBB. De très bons résultats pour cette première partie de championnat.

Les U15 féminines, U17 masculins et seniors s'entraînent avec Benjamin Olivier le vendredi de 19h à 20h30.

Les u15 féminines sont coachées par Angéline Coléno et Valérie Hervy. Une équipe avec un esprit de jeu collectif et avec une très bonne ambiance.

Les u17 masculins sont coachés par Tanguy Crano. Pour leur deuxième année en FFBB, ils ont pu nous montrer au fur et à mesure des matchs les progrès qu'ils ont pu acquérir pendant cette première partie de saison.

Les seniors féminines sont coachés par Nicolas

Guyot. La première partie de saison est équilibrée avec 4 victoires et 3 défaites. Une équipe où règne une bonne ambiance.

Les loisirs féminines et loisirs masculins s'entraînent le mercredi soir de 20h à 21h30. Cette année, ils s'organisent eux-mêmes des matchs mixtes. Une très belle ambiance entre ses deux équipes.

Lors de la saison, nous organiserons une sortie club pour aller voir Cholet qui joue en Pro A courant Janvier.

Ensuite, nous organisons avec le foot, comme les années précédentes, la soirée des îles qui aura lieu le samedi 28 mars à la salle polyvalente. Les places seront à vendre au Bar Tabac Le QG courant février.

Un grand merci aux bénévoles pour leurs engagements et dévouements auprès des enfants et des différentes équipes du club.

Pour tous renseignements et informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact :
Léna Danion : 07 69 24 68 87
Estelle Doudard : 06 78 61 40 82



Avant-Garde Arzal Football



«Une nouvelle saison footballistique a commencé. Pour les seniors, après la préparation du mois d'août, l'équipe fanion a réalisé un très beau parcours en coupe de France en allant jusqu'au 4^{ème} tour en battant notamment 2 équipes de niveau supérieur, jamais le club n'avait été aussi loin ! Dans la dynamique, les championnats pour les équipes 1 et 2 ont bien débuté, les objectifs étant le maintien pour l'équipe 2, et le haut de tableau, et une éventuelle montée pour l'équipe 1.

La saison pour les équipes jeunes est elle aussi lancée. En football animation (de 6 à 11 ans), le club compte une trentaine de joueurs répartis en 3 catégories. Les entraînements se déroulent le mercredi, et les matchs le samedi.

Ensuite, les jeunes rejoignent le groupement du Pays de la Roche. Ce groupement regroupant Arzal, Marzan, Péaule, La Roche Bernard et Nivillac



permet plusieurs choses :

former des équipes là où un club seul ne pourrait pas le faire par manque d'effectif, et dans le même temps, permettre à ces jeunes de jouer à un niveau élevé. Les entraînements et matchs se déroulent là aussi le mercredi et samedi.



Côté animation, n'oubliez pas le tournoi de belote du 2 février, ainsi que le repas organisé avec le basket le 28 mars.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter via notre site internet www.aga-foot.fr ou par téléphone au 06.79.23.55.06.



Avant-Garde Yoga Arzal

Les cours de YOGA ont lieu le lundi et le mercredi au Complexe Michel Le Chesne.

- le Lundi de 15 h à 16 h30 (alternance d'exercices ou de postures, et de détente par une relaxation avec respiration contrôlée).
- le mercredi de 10 h à 11h15 (idem programme)

Les personnes qui souhaitent découvrir les bienfaits du YOGA peuvent participer à deux séances gratuites.

TARIFS (pour environ 33 semaines de cours, en dehors des vacances

scolaires et des jours fériés)

- 140 euros pour les cours du lundi, pour les habitants d'Arzal
- 117 euros pour les cours du mercredi, pour les habitants d'Arzal
- 150 euros pour les cours du lundi pour les habitants des communes extérieures
- 127 euros pour les cours du mercredi pour les habitants des communes extérieures

Payable en une fois à l'inscription, avec la possibilité d'effectuer deux ou trois chèques, encaissés au cours de l'année.

* Prévoir un tapis de sol et un coussin

LES BIENFAITS DU YOGA NE SONT PLUS A DEMONTRER LES EXERCICES ET POSTURES SONT A LA PORTEE DE TOUTES ET TOUS. VOUS SEREZ LES BIENVENUS !!



Pour tous renseignements : Claude ou Michèle FLAMAND : 02 90 79 99 85 ou 06 45 68 36 56

Association gymnastique volontaire d'Arzal (A.G.V.A)

Nouvelle saison sportive avec 140 adhérent(e)s, dont 30 enfants répartis dans les 2 cours de multisports du vendredi.

Vue la forte demande, nous avons ouvert un deuxième cours de Pilate pour cette saison de 18h à 19h le jeudi. Le cours de multisports du lundi est désormais mixte, c'est d'ailleurs le cas de quasiment tous les cours !

Pour mieux connaître les activités proposées, vous pouvez participer gratuitement à un cours :

- **Lundi 19h30 à 21h00 :** gym cuisses abdos fessier, avec 1/2 heure de stretching
- **Lundi 20h à 21h30 :** multisports (handball, ultimate freesbee, tchoukball ...) avec 1/2 heure d'étirements/renforcement musculaire
- **Mercredi 9h00-10h00 :** gym douce
- **Mercredi 18h30 à 19h30 :** gym cuisses abdos fessier
- **Jeudi 18h00 à 19h00 et 19h à 20h :** Pilate -> gymnastique douce qui allie une respiration profonde avec des exercices physiques
- **Vendredi 9h00 à 10h00 :** gym cuisses abdos fessier
- **Vendredi 16h45-17h45 et 17h45-18h45 :** multisports enfants 5 -11 ans (handball, ultimate freesbee, tchoukball ...) / Cours complets pour cette saison

Le samedi 1er février, nous organisons une nouvelle après-midi fitness crêpe'party à la salle polyvalente : 1 heure de Tabata, 1 heure de renforcement musculaire et stretching, petite pause crêpes, puis découverte d'un cours. Retenez la date et parlez-en autour de vous !

La gym participera à l'édition Vilaine en fête 2020 avec le basket. La manifestation se déroulera le mardi 19 mai et le vendredi 22 mai. Nous aurons besoin de bénévoles sur ces 2 dates.



Contact : Céline MAILLARD
- Présidente au 02 97 45 00 32 (après 18H30) ou par mail marceline10@orange.fr

Tennis Club Arzal



L'Association Tennis Club Arzal organise une randonnée pédestre le Dimanche 5 avril 2020

Rendez-vous au complexe sportif Michel Le Chesne à 9h30. Départ pour 2 boucles, l'une d'environ 6 km et l'autre d'environ 10 km. Participation de 5.00 €. Petit rafraîchissement offert en fin de parcours

Pour tout renseignement : Frédérique CHAMPALLE - 06 45 14 89 45 flasbats@laposte.net



Le Tournoi des Pays de Vilaine a eu lieu fin juin au complexe sportif d'Arzal. Ce tournoi associe les clubs de tennis de Allaire, Arzal, Béganne, Nivillac, Pénestin et Rieux. Sur plus de 80 participants, 6 licenciés de notre club sont arrivés en finale : Côme (absent de la photo), Ewen et Gaël, Basile, Antoine et Emilien. Félicitations aux vainqueurs et à tous les participants, et bravo pour l'organisation et la bonne humeur !





La danse country avec The Rebels 56

La danse country est une forme de danse où un groupe de personnes dansent en ligne, accordant les même pas en même temps. La danse country nous vient des Etats-Unis depuis les années 70.

Cette année, les cours ont débuté avec une soirée découverte qui a eu lieu le 11 septembre 2019, et prendront fin le 11 juin 2020.

La soirée découverte est ouverte à tous.

A ce jour, nous avons enregistré l'inscription de 45 élèves qui se répartissent en trois cours chaque semaine. A chaque cours, les danseurs et danseuses se retrouvent à la salle polyvalente d'Arzal pour répéter les danses déjà apprises et apprendre de nouvelles chorégraphies.

Les cours sont animés par Brigitte CHEVALIER.

Un groupe de danseurs se produit régulièrement dans diverses manifestations locales (fête d'associations, fête de la musique) mais également, à la demande, lors d'événements sportifs, promotions commerciales, maison de retraite, etc..... A la fin de la démo, les spectateurs sont invités à les rejoindre pour une initiation.

Notre «BAL COUNTRY» annuel ouvert au public se tiendra le samedi 21 mars 2020 au soir à la salle polyvalente.

Le samedi 13 juin 2020 aura lieu notre repas de fin d'année avec nos élèves et leur famille pour clôturer cette année de cours

Si vous souhaitez partager notre passion pour la danse country, venez nous rejoindre. N'hésitez plus, lancez-vous, c'est un plaisir à partager.

En bref

Les cours sont proposés à la salle polyvalente :

- Les mercredis soirs : 20h pour les novices 21h pour les intermédiaires
- Les jeudis soirs : 20h30 pour les débutants

Les tarifs : 45€ pour un cours et 50€ pour 2 cours.

Contact :
Tel : 06 38 51 33 10
Par mail : therebels56arzal@gmail.com



Un mode d'accueil convivial pour votre enfant !

En ce début d'année la MAM Bulle d'Arz (Maison d'Assistantes Maternelles à Arzal) vous souhaite tous ses vœux de bonheur !! 2019 s'est achevée par le départ des plus grands à l'école et l'arrivée de nouveaux petits copains et copines...

Lieu d'accueil dédié aux jeunes enfants de 2 mois et demi à 3 ans, la MAM Bulle d'Arz met tout en œuvre pour favoriser le bien-être et l'épanouissement de l'enfant. Les professionnelles de la petite enfance ont fait le choix de se regrouper pour offrir un accueil personnalisé à chaque enfant et guider ses pas vers l'autonomie. L'enfant apprend à s'éveiller et se sociabiliser au sein d'un petit groupe. Différents espaces ont été aménagés pour l'accompagner dans son développement : coin calme, coin jeux d'imitation, espace consacré à la motricité....

Tout au long de l'année la MAM propose divers ateliers : motricité et éveil musical avec le RAM, séance lecture avec Nicole de l'Association Lire et Faire Lire, ainsi que différentes sorties : zoo, plage, etc. Le jardin clos avec potager, toboggan, et tricycles rencontre également beaucoup de succès auprès des enfants !

Les repas sont préparés sur place avec des produits frais et locaux.

Nous serons heureuses d'accueillir votre enfant entre 7h30 et 18h30. N'hésitez pas à nous contacter sur bulledarz@gmail.com, au 02 97 26 05 80 ou au 06 64 37 22 05.



Le CCFD-Terre Solidaire acteur de Solidarité internationale

Beaucoup d'entre vous connaissez sur Arzal le local du CCFD Terre Solidaire où on peut déposer les journaux, magazines, publicités. L'activité papier constitue localement la partie visible du travail de l'association. Environ 12 tonnes sont annuellement collectées sur la commune et sont destinées au recyclage. Ainsi, en plus de l'aspect écologique, le produit de la vente constitue une manne financière, transmise systématiquement au siège de l'association à Paris et va participer aux missions de l'association, à savoir : agir sur les causes structurelles de la faim, de la pauvreté et des inégalités, en s'inscrivant dans une perspective de solidarité internationale et en s'investissant dans des dynamiques de transformation sociale.

Motivés par la certitude que les injustices de ce monde ne sont pas une fatalité et qu'il revient à chacun de se mobiliser, 15 000 bénévoles agissent dans toute la France. Ils organisent des ateliers dans des écoles, publiques et privées (du primaire au lycée), des débats publics, des rencontres avec des acteurs engagés en France et à l'international, des campagnes citoyennes...

Les modalités d'action tout comme les formes d'engagement sont multiples. Les bénévoles peuvent agir dans un groupe local, participer à un événement ponctuel ou prendre part à des groupes de réflexion portant sur des thématiques, telles que la souveraineté alimentaire, la justice climatique, la finance solidaire, les migrations internationales.

Vous pouvez nous rejoindre, participer aux différentes manifestations ou animations locales et continuer à apporter vos journaux.

Nous vous invitons à participer à la conférence gesticulée « Et ta Mer !!! » le 26 mars 2020 au Vieux Couvent de Muzillac (l'horaire exact sera précisé ultérieurement).

L'équipe CCFD Terre Solidaire (Arzal, Muzillac, Noyal, Le Guerno, Ambon, Damgan)

Contact :
Jean-Yves Rioche
ARZAL 06 81 31 15 61

Club de l'amitié

Une année bien remplie au Club de l'amitié

On échange, on partage de bons moments de convivialité entre seniors, ce qui évite à certaines personnes de connaître la solitude.

Le club compte 123 adhérents.

On se rencontre tous les 15 jours au complexe Michel le Chesne, le 2^{ème} et le 4^{ème} mercredi après-midi de chaque mois, sauf en juillet et en août.

Y sont organisés des jeux de cartes (belote, tarot), Rubik'cube, scrabble, ainsi que de la marche aux beaux jours pour les personnes qui le désirent.

Et bien sûr le petit café, le vin et les gâteaux ou chocolats en fin d'après-midi (sans oublier les anniversaires des uns et des autres)

Activités à venir

- L'assemblée générale est fixée au 22/01/2020.
- Toute nouvelle personne désirant adhérer au club est invitée à y participer.
- Au mois de mars, un repas ne dont le lieu et la date ne sont pas encore fixés.

- Courant mai/juin, un repas ouvert à tous à la salle Michel Le Chesne
- 2^{ème} mercredi de juin, un pique-nique pour clôturer la saison.

Après l'été

- Reprise des activités en septembre
- Une sortie d'une journée
- En novembre, un concours de belote

En fin d'année, un repas spectacle en dehors de la commune.



Association Idées Arz'

Activités prévues pour 2020 :

- Assemblée générale : samedi 22 février 2020
- Pièce de théâtre : samedi 14 mars 2020
- Exposition de peintures :
- vendredi 17 après-midi
- samedi 18 et dimanche 19 juillet 2020 matin
- Fest noz du téléthon : samedi 5 décembre 2020
- Concert de Noël : mi-décembre

DANSE BRETONNE :

Les cours reprendront le mardi 7 janvier 2020 19h30. Ces cours sont assurés par un professeur bénévole avec 30 danseurs qui se retrouvent un mardi tous les quinze jours.

Vous pouvez toujours venir nous rejoindre, y compris les débutants qui seront les bienvenus.



CLUB « TOUS A VOS AIGUILLES »

L'activité du club reprendra le jeudi 9 janvier 2020.

L'ATELIER DES PEINTRES reprendra le mardi 7 janvier 2020.

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à :
Hélène PERROCHON : 02 97 45.05.54

La Malle à Bracadabra

Notre association a pour but de créer du lien social et des partenariats, de développer la culture en milieu rural grâce à diverses activités artistiques et créatives.

NOUVEAU ! Atelier jeux de société

Venez jouer et vous détendre seul, en famille ou entre amis, en soirée ou en après-midi, pour découvrir de nouveaux jeux, les tester, encadrés par une animatrice passionnée qui vous dévoilera toutes les subtilités des règles, astuces et mode d'emploi. Si vous êtes quatre ou cinq contactez-nous afin de programmer un atelier à la date de votre choix
Tarif : 3€ ou 5€ pour une famille



ATELIER du rire Exercices de respiration, jeux, rires et relaxation

Les ateliers ont lieu le mardi de 10h45 à 11h45 à la Ville au Vent.

Retrouvez nous sur notre page facebook atelier du rire 56. N'hésitez pas à vous renseigner sur

cette activité atypique et pleine de surprises.

Cotisation : 2 euros.

Tarif : 78 euros pour l'année (payable en plusieurs fois) ou 5€ la séance si participation occasionnelle.



ATELIERS LOISIRS CREATIFS

La Malle à bracadabra poursuit donc ses ateliers de loisirs créatifs,

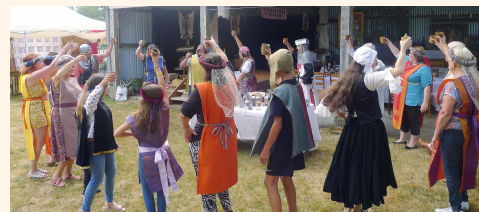
- Atelier bijoux avec un choix important de perles et de modèles.

- Atelier scrapbooking : différentes techniques vous seront proposées pour mettre en valeur vos photos.

Contactez-nous pour fixer dates et contenus ou communiquez nous votre mail pour être informé des dates. Cotisation : 2 euros. Tarif : 10 à 23€ en fonction de la durée.

LOCATION DE COSTUMES

Venez découvrir le stock de costumes de notre association, disponibles à la location. Nombreux thèmes disponibles. Sur RDV.



PROGRAMME DE L'ÉTÉ

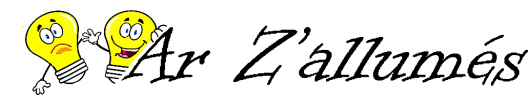
Pendant tout l'été de nombreux spectacles, ateliers et animations vous.

BUREAU

- Sylvie Bodinier : Présidente,
- Jacline Bastard : Vice-présidente,
- Fabienne Aglat : Secrétaire,
- Marc Schmutz : Trésorier.

Renseignements et inscriptions au :
Mail : lamalleabracadabra@orange.fr
Venez également nous retrouver sur la page facebook « la malle à bracadabra ».

Association théâtrale Ar Z'allumés



Ar z'allumés vous propose des ateliers théâtre et répétitions spectacle pour 2 représentations théâtrales en Mai :

• Le lundi soir à Arzal au complexe Michel Le Chesne :

- À 17h15 pour les primaires 1
- À 18h15 pour les collégiens 1

À 20h00 pour les adultes (à la ville au vent)

• Le vendredi soir à Arzal au complexe Michel Le Chesne :

- À 17h30 pour les primaires 2
- À 18h30 pour les ados

La troupe jouera une nouvelle création « Le grenier » les 16 et 17 mai 2020 présenté par l'intégralité de la troupe composée de 46 personnes, enfants, ados, adultes confondus.

Cette nouvelle création intergénérationnelle explorera les liens familiaux à travers nos mémoires.

Les ateliers et les répétitions animés par une comédienne professionnelle vous proposent d'explorer de façon ludique, l'espace, la voix, l'écoute, la concentration, l'imagination et le partage.



Contact :

Présidente : Mathilde Brière - 06 81 85 35 01
Trésorier : Pascal Le Breton
Secrétaire : Véronique Regnault
Metteur en scène : Isa Brochard
06 73 46 11 69
Notre mail : arzallumes@gmail.com



